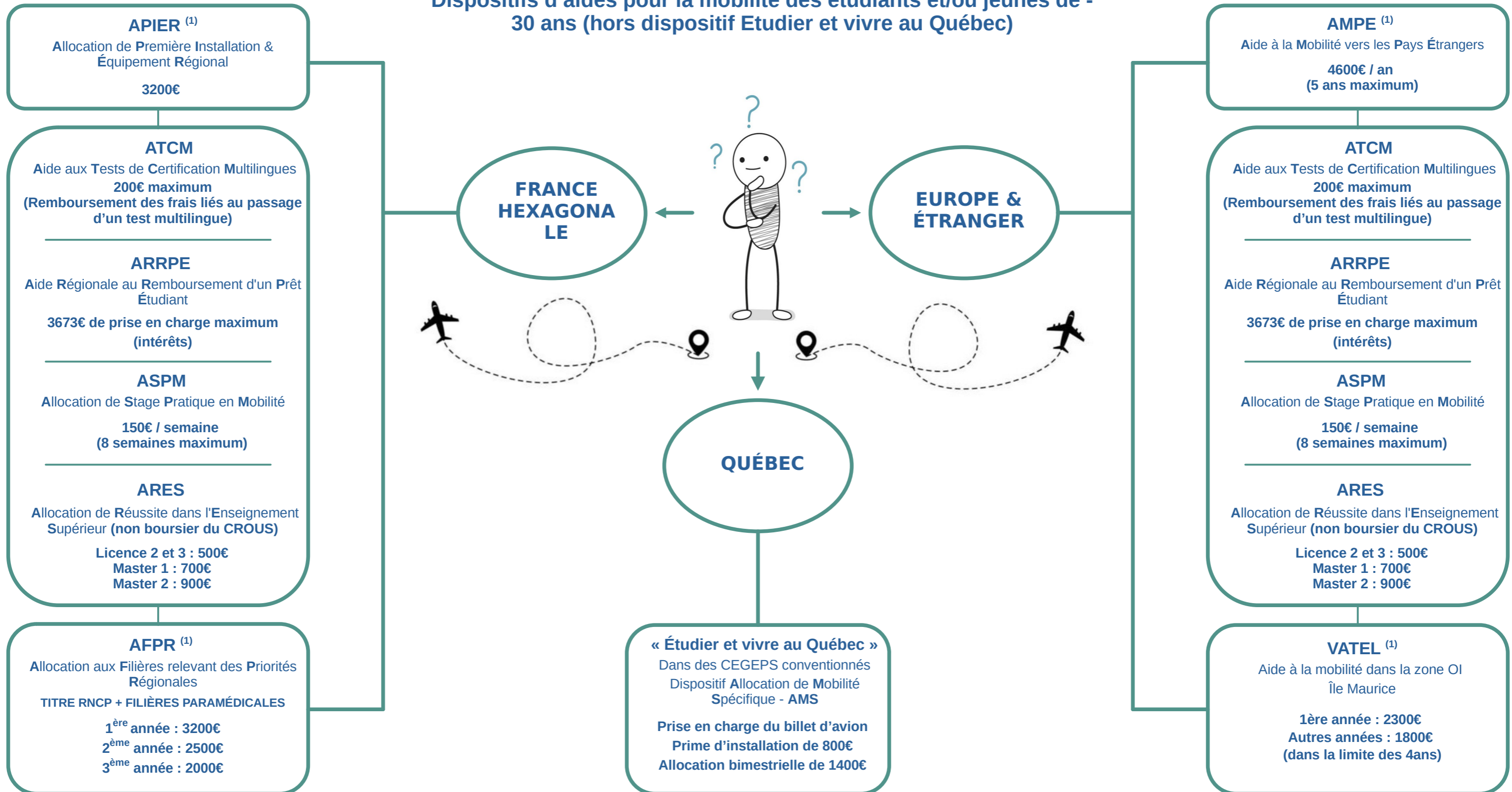


## Dispositifs d'aides pour la mobilité des étudiants et/ou jeunes de - 30 ans (hors dispositif Etudier et vivre au Québec)



NB : Les certificats d'école sont exclus de tous les dispositifs

(1) Non cumul des dispositifs APIER – AFPR – AMPE – VATEL, non boursiers  
Département (Net-boursés)

**Contact :**

**Dispositif Etudier et vivre au Québec**

0262 67 18 52 / 0262 67 18 62

Mail : quebec@cr-reunion,fr

**Autres dispositifs mobilité**

0262 31 64 64

Mail : boursesmobilité@cr-reunion,fr

Ce document est produit à titre d'information et n'assure en aucun cas l'éligibilité aux dispositifs que propose La Région Réunion.  
Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rapprocher de la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Étudiante

## Dispositifs d'aides en faveur des étudiants de – de 30 ans (hors ARR) inscrits à la Réunion

### ARESR

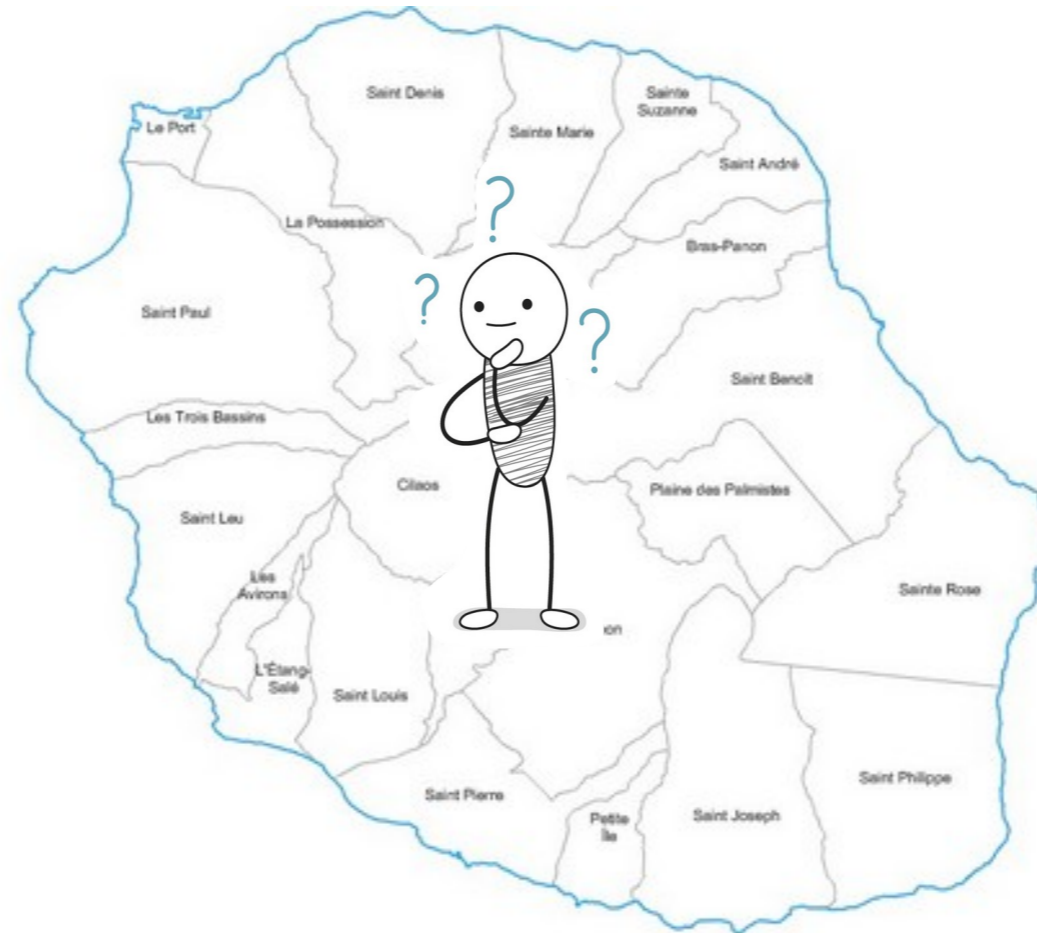
Allocation Régionale d'Études Supérieures  
à la Réunion <sup>(1)</sup>

1ère année : 500 €  
2ème année : 400 €  
3ème année : 400 €  
4ème année : 500 €  
5ème année : 500 €

### API <sup>(2)</sup>

Allocation de Première Installation

De la 1ère année à la 5ème année :  
400 €



### ARRPE

Aide Régionale au Remboursement d'un Prêt  
Étudiant

Aide plafonnée à 1 600 €

### ARR

Allocation Régionale de Recherche

1 500 €/mois

A partir de la 1ère année de thèse pour une  
durée maximale de 3 ans

Co-financement FEDER : étudiants de – de 28  
ans

Co-financement INTERREG : étudiants de – de  
32 ans

(1) Non boursier national (CROUS), non boursier sanitaire et sociale (DFP) pour les 2ème, 3ème, 4ème et 5ème année  
(2) Non boursier national (CROUS), non boursier sanitaire et sociale (DFP), non boursier du Département (Net bourses)

#### Contact:

ARESR, API et ARRPE  
0262 31 64 64  
boursesregion@cr-reunion.fr

ARR  
0262 48 75 08  
arr@cr-reunion.fr